

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste :

TECHNICIEN INCENDIE

Nature du poste : Technique (opérationnel)

DESCRIPTIF

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste

Effectuer les relevés et participer à la réalisation d'étude, de fiches, de plans, de calculs ou pour la mise à jour de base de données.

Positionnement hiérarchique

- Rattachement hiérarchique à la Direction de la société.

Missions et activités du poste

- Effectuer des relevés de données sur le terrain pour la réalisation des études ;
- Collecter et classer des données d'entrée ;
- Participer à la rédaction de fiches techniques ;
- Réaliser la mise à jour de base de données ;
- Assurer une assistance technique sur les sites ;
- Réaliser, modifier ou mettre à jour des plans ;
- Organiser le classement et l'archivage des dossiers et la documentation dont il a la responsabilité ;
- Participer à l'organisation logistique des déplacements, réservations... en relation avec l'assistante gestion.

Relations fonctionnelles

- Interne :
 - Direction ;
 - Responsable d'affaire ;
 - Ensemble des collaborateurs.
- Externe :
 - Sous-traitants ;
 - Clients.

Objectifs Q3SE

- Connaissance du système de management intégré notamment du processus support Q3SE ;
- Connaissance et mise en œuvre de la politique Q3SE de la société ;
- Sensibilisation au quotidien aux problématiques Q3SE ;
- Remontée des situations dangereuses.

Exigences du poste

- Atteindre les objectifs et respecter les consignes données par la Direction ou le responsable d'affaire ;
- Assurer la qualité du service rendu ;
- Assurer la qualité des relations internes et externes ;
- Prendre toutes les dispositions pour rendre les livrables aux échéances contractuelles.

Conditions particulières d'exercice du poste

- **Savoir être** : Le technicien doit être capable de :
 - travailler en équipe ;
 - faire preuve d'autonomie dans la réalisation de ses missions ;
 - rendre compte à sa hiérarchie ;
 - faire preuve d'un devoir de réserve et de confidentialité ;
 - faire preuve de rigueur et d'organisation ;
 - s'adapter aux nouveaux outils nécessaires à la réalisation des missions.
- **Connaissance** : Le technicien doit connaître :
 - les logiciels et les modèles de présentation de documents de traitement de texte et de tableurs utilisés dans la société ;
 - les logiciels de plans utilisés dans la société ;
 - les symboles réglementaires utilisés pour les plans ;
 - les exigences qualités de la société ;
 - les méthodes de relevés liées aux études (plans, charges calorifiques, ...).
- **Savoir-faire** : Le technicien doit savoir :
 - utiliser les outils de bureautique de la société ;
 - utiliser la messagerie et les agendas électroniques ;
 - s'organiser au mieux afin que les prestations produites respectent en temps et niveau de qualité les termes d'une commande ;
 - utiliser les outils nécessaires aux relevés (mètre-laser, tablette, ...) ;
 - utiliser les équipements de protection individuelle mis à disposition (oxymètre, masque, dosimètre électronique...);
 - savoir prendre en compte les exigences relatives à la sécurité interne à la société et des clients.

Moyens mis à disposition

- Outils de relevés (mètre, anémomètre, ...) ;
- Moyens bureautiques ;
- Poste informatique et logiciels associés ;
- Véhicules de service collectifs uniquement pour des besoins professionnels et en fonction des nécessités de service ;
- Equipement de protection individuelle (dosimètre, oxymètre, casque, ...) ;
- Appareil photographique
- ...

Evolution possible du poste

- Statut de spécialiste incendie.
- Spécialisations autres.